

1 Qui a accès à l'infocentre du SNE ?

Un accès à l'infocentre est accordé aux :

- DREAL, avec un profil créateur (univers détaillé avec NU) ;
- Gestionnaires territoriaux du SNE, y compris ceux des fichiers partagés, avec un profil créateur (univers détaillé avec NU) ;
- ARHLM, avec un profil lecteur ou créateur (univers détaillé sans NU) ;
- DDI, avec un profil lecteur ou créateur (univers agrégé).

Tous les accès en profil « Créateur » sont conditionnés à une formation préalable.

L'habilitation des personnels des ARHLM est conditionnée à la signature préalable d'une convention et à une formation.

2 Pour les services de l'Etat

Se faire ouvrir des droits pour l'infocentre du SNE

L'ouverture des droits pour l'infocentre du SNE aux agents des services de l'Etat (compte Cerbère existant) s'effectue en deux temps :

- L'utilisateur doit remplir la fiche de renseignement à télécharger ici, et la transmettre à leur coordonnateur régional.

Après vérification, le coordonnateur régional ouvre une demande d'assistance avec copie à la maîtrise d'ouvrage.

L'assistance ouvre les droits *ad hoc* et en informe le coordonnateur et l'utilisateur.

Connexion à l'infocentre

Les utilisateurs de l'Etat se connectent à l'infocentre via leur navigateur Internet à l'adresse suivante :

<https://sid.din.developpement-durab...>

L'adresse amène à la page d'authentification Cerbère : un identifiant et un mot de passe sont nécessaires ; ils sont identiques à ceux de l'application SNE.

Télécharger la notice de connexion à l'infocentre pour les services de l'Etat (format pdf - 105 ko - 07/10/2013) .

3 Pour les gestionnaires territoriaux

Se faire ouvrir des droits pour l'infocentre du SNE

Pour se faire ouvrir des droits pour l'infocentre du SNE :

- Les utilisateurs doivent remplir la fiche de renseignement à télécharger ici et la transmettre à leur coordonnateur régional.
- Après vérification, le coordonnateur régional ouvre une demande d'assistance avec copie à la maîtrise d'ouvrage.

L'assistance ouvre les droits *ad hoc* et en informe le coordonnateur et l'utilisateur.

Connexion à l'infocentre

Les utilisateurs hors services de l'Etat se connectent à l'infocentre via leur navigateur internet à l'adresse suivante :

<https://sid.din.developpement-durab...>

L'adresse amène à la page d'authentification Cerbère : un identifiant et un mot de passe sont nécessaires ; ils sont identiques à ceux de l'application SNE.

Télécharger la notice de connexion à l'infocentre à destination des agents hors Etat (format pdf - 105 ko - 07/10/2013) .